

I libri di Viella

85

Donne di potere nel Rinascimento

a cura di
Letizia Arcangeli e Susanna Peyronel

viella

Copyright © 2008 - Viella s.r.l.
Tutti i diritti riservati
Prima edizione: ottobre 2008
ISBN 978-88-8334-365-0

Questo volume è pubblicato con il contributo dell'Università degli studi di Milano e del Dipartimento di Scienze della storia e della documentazione storica, nell'ambito del programma di ricerca di interesse nazionale cofinanziato dal MIUR.



viella

libreria editrice

via delle Alpi, 32

I-00198 ROMA

tel. 06 84 17 758

fax 06 85 35 39 60

www.viella.it

Indice

LETIZIA ARCANGELI e SUSANNA PEYRONEL Premessa	9
<i>I. Tra famiglie e patrimoni: ricchezze materiali e immateriali</i>	
STANLEY CHOJNACKI At Home and Beyond: Women's Power in Renaissance Venice	25
EVELYN WELCH Women in Debt: Financing Female Authority in Renaissance Italy	45
CHRISTINA ANTENHOFER Il potere delle gentildonne: l'esempio di Barbara di Brandenburgo e Paula Gonzaga	67
LAURA CASELLA Donne aristocratiche nel Friuli del Cinquecento tra strategie familiari e conflitti di fazione	89
DIANE GHIRARDO Lucrezia Borgia, imprenditrice nella Ferrara rinascimentale	129
FRANCINE DAENENS Debiti e crediti di una gentildonna: Isabella Sforza	145
FEDERICA AMBROSINI Una vedova genovese nella Padova del Cinquecento: Caterina Sauli da Passano	169

II. *Reti di poteri e spazi di corte femminili*

SIMONA FECI	
Signore di curia. Rapporti di potere ed esperienze di governo nella Roma papale (metà XV-metà XVI secolo)	195
BENEDETTA BORELLO	
Protezioni di donne. Mogli aristocratiche e patriziato cittadino (Gubbio, Roma, Siena XV-XVI secolo)	223
NADIA COVINI	
Tra <i>patronage</i> e ruolo politico: Bianca Maria Visconti (1450-1468)	247
FRANCA LEVEROTTI	
Lucia Marliani e la sua famiglia: il potere di una donna amata	281
ANGELANTONIO SPAGNOLETTI	
Donne di governo tra sventura, fermezza e rassegnazione nell'Italia della prima metà del '500	313
ALESSANDRO BARBERO e THALIA BRERO	
Genre et nationalité à la cour de Béatrice de Portugal, duchesse de Savoie (1521-1538)	333
ELISA NOVI CHAVARRIA	
Reti di potere e spazi di corte femminili nella Napoli del '500	361
DORIT RAINES	
La dogaressa erudita. Loredana Marcello Mocenigo tra sapere e potere	375
ALISON A. SMITH	
Women and Political Sociability in Late Renaissance Verona: Ersilia Spolverini's <i>Elogio</i> of Chiara Cornaro	405
SARA CABIBBO	
Percorsi del potere femminile fra Italia e Spagna: il caso di Vittoria Colonna Enriquez (1558-1633)	417
VITTORIA FIORELLI	
Una viceregina napoletana della Napoli spagnola: Anna Carafa	445

III. *Donne e potere politico*

CHRISTINE SHAW	
Bartolomea Campofregoso: A Woman's Claim to Power in Fifteenth-Century Genoa	465
MARCO FOLIN	
La corte della duchessa: Eleonora d'Aragona a Ferrara	481
CESARINA CASANOVA	
Mogli e vedove di condottieri in area padana fra Quattro e Cinquecento	513
ELENA PAPAGNA	
Tra vita reale e modello teorico: le due Costanze d'Avalos nella Napoli aragonese e spagnola	535
GABRIELLA ZARRI	
Caterina Cibo duchessa di Camerino	575
LETIZIA ARCANGELI	
Un'aristocrazia territoriale al femminile. Due o tre cose su Laura Pallavicini Sanvitale e le contesse vedove del parmense	595
ROSSANA SACCHI	
Caterina Bianca Stampa Petra e poi Lodrone	655
MICHELE CASSESE	
Giovanna e Maria d'Aragona: due sorelle napoletane «doppio pregio ad una etade» e il rapporto con il potere nel '500	669
SUSANNA PEYRONEL	
I carteggi di Giulia Gonzaga	709
BRUCE L. EDELSTEIN	
Eleonora di Toledo e la gestione dei beni familiari: una strategia economica?	743
MONICA MIRETTI	
Mediazioni, carteggi, clientele di Vittoria Farnese, duchessa di Urbino	765
Indice dei nomi	785

Abbreviazioni

AC	Subiaco, Biblioteca del Monastero di S. Scolastica, Archivio Colonna
ADP	Roma, Archivio Dora Pamphilj
ALPMi	Milano, Archivio Luoghi Pii Elemosinieri
AOM	Milano, Archivio Ospedale Maggiore
ASBo	Bologna, Archivio di Stato
ASBPd	Padova, Archivio privato Savorgnan Bonati
ASCLo	Lodi, Archivio storico del comune
ASCMi	Milano, Archivio Storico Civico e Biblioteca Trivulziana
ASCPs	Pesaro, Biblioteca Oliveriana, Archivio Storico del Comune
ASCr	Cremona, Archivio di Stato
ASFe	Ferrara, Archivio di Stato
ASFe, ANA	Ferrara, Archivio di Stato, Archivio Notarile Antico
ASFi	Firenze, Archivio di Stato
ASGe	Genova, Archivio di Stato
ASGe, <i>Segreto</i>	Genova, Archivio di Stato, <i>Archivio Segreto</i>
ASGo	Gorizia, Archivio di Stato
ASMi	Milano, Archivio di Stato
ASMn	Mantova, Archivio di Stato
ASMo	Modena, Archivio di Stato
ASNa	Napoli, Archivio di Stato
ASPe	Piacenza, Archivio di Stato
ASPd	Padova, Archivio di Stato
ASPN	«Archivio storico per le province napoletane»
ASPP	«Archivio storico per le province parmensi»
ASPr	Parma, Archivio di Stato
ASPs	Pesaro, Archivio di Stato
ASPVe	Venezia, Archivio Storico del Patriarcato
ASRa	Ravenna, Archivio di Stato
ASRoma	Roma, Archivio di Stato
ASSi	Siena, Archivio di Stato
ASTo	Torino, Archivio di Stato

ASUd	Udine, Archivio di Stato
ASVat	Archivio Segreto Vaticano
ASVe	Venezia, Archivio di Stato
ASVr	Verona, Archivio di Stato
<i>Autografoteca Campori</i>	Biblioteca Estense, <i>Autografoteca Campori, Giulia Gonzaga</i>
BAM	Milano, Biblioteca Ambrosiana
BAV	Biblioteca Apostolica Vaticana
BEMo	Modena, Biblioteca Estense,
BNM	Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana
BNNa	Napoli, Biblioteca Nazionale
BSNSP	Biblioteca della Società Napoletana di Storia Patria
BUB	Biblioteca dell'Università di Bologna
DBI	<i>Dizionario Biografico degli Italiani</i>
MCC	Venezia, Biblioteca del Museo Civico Correr
Mss. Oliv.	Pesaro, Biblioteca Oliveriana, Manoscritti
TLA	Tiroler Landesarchiv

Genre et nationalité à la cour de Béatrice de Portugal, duchesse de Savoie (1521-1538)*

1. Introduction

En 1521 le duc de Savoie, Charles II, épousa Béatrice, fille du roi dom Manuel de Portugal. La jeune épouse débarqua à Nice avec une nombreuse suite de compatriotes, environ 50 personnes, qui s'établirent à son service: seize ans plus tard, pas moins d'une vingtaine d'entre eux seront encore nommés dans le testament de la duchesse.¹ Au fil du temps, Béatrice embaucha un certain nombre de courtisans et de domestiques natifs des états de son mari, mais les Portugais demeurèrent toujours nettement majoritaires à sa cour, surtout dans les offices de la chambre, qui impliquaient un contact plus intime avec la personne de la duchesse. Aussi ces derniers étaient-ils très bien payés, au point que la cour de Béatrice en venait à coûter autant que celle de son mari, malgré le fait que ses effectifs étaient moindres de moitié.²

* La partie 1 a été écrite par Alessandro Barbero, les parties 2 et 3 par Thalia Brero.

1. Les sources les plus importantes sur la cour de Béatrice sont les deux rôles de «ce que le secretaire Chatel a receu par le commandement de Monseigneur pour payer les serviteurs, demoiselles et aultres officiers de Madame», comprenant des reçus signés de la main de tous les intéressés, pour des paiements effectués en deux versements en février et avril-mars 1523 (ASTo, *Camerale*, Inv. 38, f. 21, mazzo 22, n. 107); les rôles «des dames et officiers qu'il plaist a Madame estre payez», pour plusieurs paiements trimestriels, semestriels voire annuels, entre 1528 et 1532 (ASTo, *Protocolli dei Notai Ducali*, 203, ff. 56, 63v, 66, 85v, 121bis, 134-6); enfin le testament de Béatrice, ASTo, *Casa Reale, Testamenti*, mazzo IV, n. 3. Cf. A. Barbero, *La corte ducale sotto Carlo II (1504-1553)*, dans A. Barbero, *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano (1416-1536)*, Roma-Bari 2002, pp. 197-256. Voir aussi la correspondance de Béatrice publiée par G. Fornaseri, *Beatrice di Portogallo duchessa di Savoia, 1504-1538*, Cuneo 1957. Plus généralement sur la cour de Savoie, *L'affermarsi della corte sabauda. Dinastie, poteri, élites in Piemonte e Savoia fra tardo medioevo e prima età moderna*, éd. par P. Bianchi et L.C. Gentile, Torino 2006.

2. Pour une année choisie au hasard, celle allant du 1^{er} octobre 1529 au 1^{er} octobre 1530, les salaires des courtisans de Béatrice s'élevèrent à 21.018 florins, et les frais quo-

Cette situation était loin d'être fréquente. Plus souvent, les accords nuptiaux entre princes limitaient sévèrement le nombre de compatriotes que l'épouse pouvait garder à ses côtés. Parfois même, ils les excluaient du tout: soit pour réduire les frais de leur entretien, soit parce que en accueillant à sa cour une princesse étrangère on visait à l'intégrer le plus rapidement possible, en tranchant les liens avec son pays d'origine. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici la scène du film de la réalisatrice américaine Sofia Coppola, *Marie Antoinette*, qui a beaucoup frappé les critiques, où la jeune archiduchesse d'Autriche, en arrivant à la frontière française pour épouser le Dauphin, se voit obligée de renvoyer toute sa suite et de se déépouiller, littéralement, de tout ce qu'elle emportait de Vienne, jusqu'au chiot.

Il n'allait donc pas de soi qu'une princesse mariée eût la chance de garder à ses côtés du personnel provenant de son pays d'origine, au lieu d'être obligée de s'entourer de personnel choisi par son mari ou par son beau-père. Il est vraisemblable que cette opportunité se présentait plus souvent lorsque l'épouse jouissait d'un rang plus élevé que celui de l'époux, son père ayant fait peser un plus fort pouvoir de négociation lors de l'établissement du contrat de mariage. L'historiographie récente a d'ailleurs démontré qu'en général les princesses qui étaient supérieures en rang à leur mari gardaient davantage d'autonomie, et qu'il leur arrivait plus souvent de jouer un rôle politique personnel: je rappelle à ce propos les belles pages que Sandra Contini a consacrées à ce sujet lors d'un colloque à Trente, et qui sont à ce que je crois parmi les dernières qu'elle a pu publier.³ Or dans le cas de Charles et Béatrice, il s'agissait justement d'un mariage fort inégal, entre un prince de l'Empire qui n'était pas de tout premier rang et la fille d'un roi parmi les plus riches de la Chrétienté (il suffira de rappeler ici que quelques années après une autre fille de dom Manuel, Isabelle, allait épouser l'empereur Charles Quint).

La composition de la cour qu'une princesse avait le droit d'entretenir était ainsi réglée par la politique. La mariée qui pouvait continuer à s'en-

tidiens de son hôtel à 44.624 florins: des chiffres plus ou moins comparables à ce que son mari dépensait pour l'entretien de son hôtel et de ses courtisans. Voir ASTo, *Camerale*, Inv. 39, f. 18, Conti dei Tesorieri dell'Hotel della duchessa, vol. 253; ASTo, *Protocolli dei Notai Ducali*, 203, ff. 56, 63v.

3. A. Contini, *Spazi femminili e costruzione di un'identità dinastica. Il caso di Eleonora di Toledo duchessa di Firenze*, dans *La società dei principi nell'Europa moderna (secc. XVI-XVII)*, éd. par C. Dipper et M. Rosa, Bologna 2005, sp. pp. 296-300.

tourer de compatriotes, non seulement par le biais de l'hospitalité offerte aux consanguins, de l'accueil aux voyageurs ou du mécénat, mais en les intégrant officiellement à l'organigramme de sa cour, ce qui leur offrait l'opportunité d'exercer un pouvoir réel bien qu'informel, cette mariée, disais-je, avait la chance de développer un rôle politique autonome par rapport à son mari et à son beau-père, ainsi que de mettre en place un réseau de patronage dont ses compatriotes pouvaient bénéficier. Ces mécanismes ont été d'ailleurs bien étudiés pour certains cas, tel celui de la cour de Renée de France à Ferrare, analysé par Chiara Franceschini.⁴

Traditionnellement, l'historiographie ne se penchait sur ces problèmes qu'avec une approche partielle, fascinée par le rôle des favoris étrangers, tel un Concini, auprès d'un couple royal ou princier, ou par les cas où la présence d'étrangers à la cour générait des factions rivales et des conflits retentissants. Il s'agit pourtant d'un sujet qui devrait, à mon avis, faire systématiquement partie du questionnaire des historiens qui analysent les cours de la Renaissance et de l'Ancien Régime, même en dehors des *gender studies*. Quand on étudie la cour d'un prince marié, il faudrait automatiquement se demander ce qu'établissait le contrat nuptial au sujet de la cour de l'épouse: avait-elle le droit de garder du personnel provenant de son pays? Si oui, dans quelles proportions par rapport à l'ensemble de son entourage, et à quelles conditions salariales?

Je cite ce dernier point parce que la comptabilité de la cour de Savoie révèle un trait assez singulier du système des traitements. Parmi les courtisans de la duchesse, certains étaient payés en écus, d'autres en florins. Les salaires en écus étaient perçus par le personnel portugais et par tout le personnel féminin; le personnel masculin originaire du duché et embauché après l'arrivée de Béatrice était payé en florins. Or l'écu était une pièce en or, réellement frappée et circulant; dans les conditions économiques du XVI^e siècle, il tendait constamment à se réévaluer par rapport à la monnaie d'argent d'usage

4. C. Franceschini, *La corte di Renata di Francia (1528-1560)*, dans *Storia di Ferrara*, VI: *Il Rinascimento. Situazioni e personaggi*, éd. par A. Prosperi, Ferrara 2000, pp. 185-214. Par contre, lorsqu'une autre princesse portugaise, Eléonore, avait vers la moitié du XV^e siècle épousé l'empereur Frédéric III, elle n'avait eu droit qu'à une seule femme de chambre portugaise; mais dans ce cas le déséquilibre était entièrement à l'avantage du mari (K. Walsh, *La principessa in epoca premoderna: il suo ruolo e il suo campo d'azione*, dans *La società dei principi nell'Europa moderna*, p. 274). Pour une autre comparaison portugaise voir M. Sommé, *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme au pouvoir au XVI^e siècle*, Lille 1998.

plus courant: lors du mariage de Charles et Béatrice en 1521 l'écu valait 58 gros, mais à la mort de la duchesse, en 1538, il était monté jusqu'à 88 gros. Par contre le florin de Savoie n'était qu'une monnaie de compte, à la valeur fixe de 12 gros: sa valeur réelle en or était donc constamment en diminution. Autant dire qu'au cours des dix-sept ans pendant lesquels fonctionna la cour de Béatrice, les salaires en écus se réévaluèrent de 50% par rapport aux traitements calculés en florins. Le fait que le paiement en monnaie forte soit réservé par la duchesse à ses compatriotes et plus généralement aux femmes, tandis que les natifs du duché et généralement les hommes étaient moins bien traités, n'était, évidemment, pas un hasard.⁵

Au niveau symbolique, cette hiérarchie salariale traduit un monde à l'envers, où les étrangers prennent le pas sur les sujets, et où les femmes sont favorisées par rapport aux hommes. On pourrait citer des cas où l'inégalité salariale entre hommes et femmes à la cour de Béatrice engendra des tensions, en blessant l'honneur du mâle dans des couples où les deux époux étaient au service de la duchesse. On vit alors Béatrice intervenir pour aplanir les conflits, et jouer un rôle de médiatrice entre ses courtisans ou domestiques dont la vie familiale était compliquée par ce problème, afin d'éviter qu'un ménage ne fasse naufrage ou qu'une alliance ne soit rompue face à cet écueil insurmontable, que si l'on suivait les habitudes de la trésorerie la femme allait gagner davantage que son mari.⁶ La cour

5. Pour les taux de change voir les tables dans D. Promis, *Monete dei Reali di Savoia*, Torino 1841.

6. Le savetier de Béatrice, Pedro Lopez, qui touchait un traitement de 20 écus, se maria en 1527 avec la fille de l'huissier Alvaro Fernandes, qui était "buandière" (lavandière) avec un salaire de 35 écus, sans compter un remboursement de 12 écus pour les frais de savon; sous prétexte que la fille était très jeune, le beau-fils et le beau-père arrêtaient entre eux que l'on échangerait les deux salaires, mais Béatrice, apprenant l'affaire, en décida autrement, en donnant ordre que l'on paie désormais les salaires du couple en un versement unique, et que leur montant soit augmenté jusqu'à 60 écus (ASTo, *Protocolli dei Notai Ducali*, 203, f. 11v; mais il faut dire que dans les rôles dont nous disposons, tous postérieurs à 1527, les traitements du savetier et de la buandière sont payés séparément, en raison de 20 et 40 écus respectivement). On peut aussi signaler le cas de la sage-femme, Isabella Fernandes, que l'on fit venir plus tard du Portugal et que l'on embaucha avec un salaire de 40 écus; Béatrice agrégea aussi à la cour son mari, Luis Fernandes, sous la qualification générique de «familiarem nostrum», avec 40 écus de salaire, afin qu'il ne soit pas inférieur à sa femme; mais cette dernière jouissait en plus d'une assignation annuelle de 30 sacs de blé et vin selon ses besoins, et qui plus est, dans les rôles les deux salaires sont toujours payés en versement unique à la sage-femme «pour elle et son mary» (ASTo, *Protocolli dei Notai Ducali*, 203, ff. 6 et 11v).

de la duchesse n'est donc pas seulement un monde où la composante féminine jouit d'un avantage quantitatif (il suffit de rappeler que la cour de Charles II ne prévoyait pas de personnel féminin, exception faite pour les plus humbles métiers de la cuisine, tandis que Béatrice avait à sa suite dès le début une vingtaine de dames et suivantes). Il s'agit aussi d'un univers où l'intimité des femmes envers leur maîtresse fait qu'on leur reconnaisse, même du point de vue officiel, un rôle favorisé par rapport aux hommes.

Nous allons maintenant suivre de plus près les dynamiques de cet univers féminin en focalisant notre attention sur son noyau plus étroit, le groupe des demoiselles portugaises qui accompagnèrent Béatrice dans son voyage en 1521, et qui formèrent toujours le cercle plus intime de la duchesse, en touchant, ajoutons-le, un salaire qui était une fois et demi celui que l'on payait aux demoiselles savoyardes ou piémontaises occupant des fonctions équivalentes. En suivant ce groupe sous l'angle particulier des sources narratives, on constatera dans une première partie que ces conditions extrêmement favorables ne transparaissent pas forcément dans les sources portugaises. La chronique relatant le mariage de Béatrice avec le plus de précision en fait un désastre diplomatique et, à en croire son auteur, Gaspar Correia, c'est justement le problème de l'importance numéraire de la suite de la princesse qui mit le feu aux poudres, générant de lourdes tensions entre Savoyards et Portugais.

La troisième partie nuancera cette vision très négative de l'accueil des Portugais à la cour de Charles II, en prenant pour fil conducteur un récit savoyard relatant le baptême du premier-né du couple ducal. Un groupe féminin, composé des suivantes de la duchesse, y est en effet systématiquement mis en avant, témoignant de la place enviable qui fut d'emblée accordée aux demoiselles d'honneur portugaises à la cour de Savoie.

2. Le mariage de Charles II de Savoie et de Béatrice de Portugal (1521)

Contexte et enjeux

Charles II régnait depuis dix-sept ans en célibataire sur la Savoie lorsqu'il épousa, en 1521, Béatrice de Portugal. Il avait alors 34 ans, âge d'autant plus tardif qu'il s'agissait de son premier mariage. Jusque-là, le célibat du duc et, plus encore, le fait qu'il soit sans descendance avaient

singulièrement inquiété ses sujets. La Savoie traversait en effet une période très difficile: diplomatiquement comme géographiquement, elle se trouvait prise en tenaille entre la France et l'Empire, alors en guerre; pour ne rien arranger, les finances du duché étaient au plus bas. Charles II avait ainsi fort à faire pour ne mécontenter aucun de ses puissants voisins et maintenir l'indépendance de ses Etats. S'il était venu à mourir sans héritier, on aurait pu craindre que les guerres d'Italie ne s'étendent plus au Nord, car les passages alpins possédés par la Savoie étaient très convoités.⁷

La perspective d'épouser Béatrice représentait une véritable aubaine pour Charles II: non seulement elle était la fille d'un roi – alors qu'il n'était que duc –, mais ce roi était en outre l'un des plus riches d'Europe. C'est en effet sous le règne de Manuel I^{er} que Vasco de Gama découvrit la route maritime pour l'Inde, que Pedro Álvarez Cabral prit possession du Brésil au nom du Portugal, que Gaspar Corte Real explora les côtes du Labrador et de Terre-Neuve, et qu'Afonso de Albuquerque installa l'empire portugais en Extrême-Orient. Grâce à ces découvertes et au commerce qui en découla, le règne de ce roi, passé à la postérité sous le nom de Fortuné, est encore de nos jours considéré comme l'âge d'or du Portugal.

Il est ainsi assez difficile de démêler quels étaient les intérêts du roi dans ce mariage. Pourquoi donner sa fille de 16 ans à un simple duc, impécunieux qui plus est, dont les Etats étaient fort lointains et n'avaient a priori qu'un rapport bien ténu avec la politique portugaise ? La mère de Béatrice, Marie de Castille, morte en 1517, avait pourtant déclaré dans son testament que si leurs filles n'épousaient pas des rois, Manuel I^{er} devait les faire entrer au couvent ou prendre le risque d'encourir sa malédiction posthume!⁸

Une première possibilité serait que ce mariage ait été un pis-aller. Jean Aubin affirme que l'on ne connaît pas d'autre prétendant que Charles II à la main de Béatrice qui n'était, il est vrai, qu'une cadette.⁹ Les effectifs des familles régnantes d'Europe ont parfois tendance à être surestimés par les chercheurs; ce mariage pourrait ainsi peut-être s'expliquer, tout simple-

7. Pour un résumé du règne de Charles II de Savoie, cf. L. Marini, *Carlo II, duca di Savoia*, dans DBI, Roma 1977, vol. 20, pp. 294-304; P. Guichonnet, *Charles II de Savoie et son temps*, dans *La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1404-1553)*, dir. M. Natale, F. Elsig, Genève 2002, pp. 15-26.

8. J. Aubin, *Le latin et l'astrolabe*, III: *Etudes inédites sur le règne de D. Manuel, 1495-1521*, Paris 2006, p. 111.

9. *Ibid.*, p. 119.

ment, par le fait que Manuel I^{er} n'était pas parvenu à trouver pour sa fille un parti de rang égal. Ce mariage avec l'inoffensif et lointain duc de Savoie pouvait aussi être un moyen d'éviter d'autres unions autrement plus impliquantes, pouvant placer le roi Manuel I^{er} dans une posture difficile.

Une seconde hypothèse voudrait que le roi de Portugal ait cédé à des pressions étrangères. Pour reprendre les termes d'Henri Naef, suite à l'élection impériale de 1519, l'appui ou du moins la neutralité de la Savoie prirent une importance croissante aux yeux de Charles Quint. Si Charles II avait épousé une princesse française, il se serait indéniablement rapproché de François I^{er}, ce qui, étant donné l'importance stratégique des cols savoyards dans les guerres d'Italie, aurait pu nuire aux intérêts impériaux. Charles Quint chargea ainsi en avril 1520 son chambellan, Poupet de La Chauv, de prêter main forte aux ambassadeurs de Charles II, alors à Lisbonne pour la conclusion du mariage.¹⁰ Enfin, Manuel, dont le royaume était entièrement tourné vers l'Atlantique, aurait-il pu avoir un intérêt à s'ouvrir une porte sur la Méditerranée en s'alliant avec le duc de Savoie, dont les Etats incluaient le port de Nice?

De fait, le mariage de Charles II mit un terme au fragile équilibre que le duc de Savoie avait maintenu durant toute la première partie de son règne dans ses relations avec la France et l'Empire. Son union avec la fille du roi de Portugal le fit définitivement glisser dans l'orbite impériale, et cette alliance ne fit que s'accroître lorsque Charles Quint épousa, en 1526, la sœur aînée de Béatrice.

Les sources

Plusieurs études ont été consacrées au mariage de Charles II et de Béatrice de Portugal, mais on peut déplorer que les plus détaillées d'entre elles soient vieilles et, d'une manière plus générale, que la bibliographie consacrée au sujet ne comporte aucune confrontation sérieuse des sources émanant des deux parties.¹¹

10. H. Naef, *La croix de Savoie confirmée au Pays de Vaud par un évêque (1519-1522)*, dans «Revue d'histoire ecclésiastique suisse», 52 (1958), p. 328.

11. G. Claretta, *Notizie storiche intorno alla vita ed ai tempi di Beatrice di Portogallo, duchessa di Savoia*, Torino 1863, pp. 23-50; F. Sousa Viterbo, *O dote de D. Beatriz de Portugal, duqueza de Saboya*, dans «Arquivo Histórico Português», VI (1908), pp. 118-137; VII (1909), pp. 29-41, 102-120, 161-168, 293-307; G. Doublet, *Le mariage du duc de Savoie Charles III et de l'infante de Portugal Béatrix d'Aviz à Nice en 1521*, dans «Nice historique», 1935, pp. 105-117; Naef, *La croix de Savoie*, 52 (1958), pp. 318-328; 53 (1959), pp. 35-48;

Si les sources savoyardes qui retracent les pourparlers entourant le mariage sont très nombreuses, elles se tarissent presque complètement en ce qui concerne la célébration des noces. Le seul texte relatant les festivités qui subsiste à ce jour est très tardif, puisqu'il fut rédigé à la fin du XVII^e siècle: il s'agit de la *Storia delle Alpi Maritime* de Pietro Gioffredo (1629-1692).¹² Il n'en demeure pas moins une précieuse mine d'informations car l'auteur, qui avait pour habitude de paraphraser de très près ses sources, s'inspire pour décrire les événements du récit – aujourd'hui disparu – d'un témoin oculaire.¹³

Les sources portugaises sont en revanche plus loquaces: quatre chroniques consacrent un chapitre entier au mariage de Charles et Béatrice. Celles de Garcia de Resende (1470-1536)¹⁴ et de Damião de Góis (1502-1574)¹⁵ décrivent toutes deux les négociations précédant la signature du contrat, la teneur de ce dernier, les préparatifs pour le départ de la princesse ainsi que les festivités tenues à Lisbonne; elles donnent en outre une longue liste des principaux personnages qui s'embarquèrent sur la flotte devant amener l'infante à Nice. La chronique de Jerónimo Osório (1506-1580)¹⁶ est moins intéressante, car elle n'est pas loin de se résumer à une traduction latine de celle de Damião de Góis.

Ce sont surtout les *Crónicas de D. Manuel e de D. João III*, de Gaspar Correia (c. 1495-c. 1563),¹⁷ qui retiendront ici toute notre attention. Si cette

R. Barker, *Mostrar a bandeira, em 1521: a viagem da infanta D. Beatriz para Sabóia*, dans *As novidades do mundo: conhecimento e representação na época moderna*, dir. M. da Graça Mateus Ventura, L.J. Semedo de Matos, Lisboa 2003; Aubin, *Le latin et l'astrolabe*, pp. 111-119. Je me permets enfin de renvoyer au chapitre que je consacre à cet événement dans ma thèse en cours sous la direction du professeur Agostino Paravicini Bagliani.

12. P. Gioffredo, *Storia delle Alpi Maritime*, dans *Historiae Patriae Monumenta*, vol. IV (Scriptorum, t. II), Torino 1839, col. 1247-1250.

13. Lodovico Revelli, dont le *De Memorabilibus* reste aujourd'hui introuvable.

14. Garcia de Resende, *Crónica de D. João II e Miscelânea*, Lisboa 1973, pp. 319-334. Il s'agit d'une reproduction anastatique de l'édition de 1789.

15. Damião de Góis, *Chronica do felicissimo rei Dom Emanuel*, vol. IV, Lisboa, Francisco Correa, 1567, fol. 86v-99r.

16. Hieronymus Osorius, *De Rebus Emmanuelis, Lusitaniae regis invictissimi, virtute et auspicio, annis sex ac viginti, domi forisque gestis, libri duodecim*, Köln, Arnoldus Mylius, 1586, pp. 358-359.

17. Gaspar Correia, *Crónicas de D. Manuel e de D. João III (até 1533)*, éd. J. Pereira da Costa, Lisboa 1992, pp. 143-160. Il s'agit d'une transcription plutôt que d'une édition, le texte n'étant ni ponctué, ni modernisé, ni annoté.

chronique, comme les œuvres précédemment citées, relate tout le préambule au mariage s'étant déroulé au Portugal, elle est la seule à dépeindre le voyage de Lisbonne à Nice, le séjour des Portugais à la cour de Savoie et les festivités entourant le mariage.

Gaspar Correia passa l'essentiel de sa vie en Inde. Il y arriva en 1512, et devint secrétaire d'Afonso d'Albuquerque, vice-roi des possessions portugaises d'Asie; il ne retourna qu'une seule fois au Portugal, en 1529, et commença l'écriture de sa chronique en 1532. Il est donc impossible que Correia ait assisté aux noces de Charles II et Béatrice; son récit du mariage est pourtant étonnement détaillé. Non seulement sa description coïncide avec le récit de Gioffredo, mais en plus certains détails, à priori insignifiants, trouvent des correspondances dans les archives savoyardes.¹⁸

Il est difficile de déterminer quels sont les apports personnels de Correia dans cette œuvre qui semble, avant tout, être une compilation de divers récits et chroniques. L'auteur affirme d'ailleurs lui-même avoir copié ou résumé des documents qu'il avait réunis dans le but de rédiger cet ouvrage, ce qui justifierait le paradoxe selon lequel la source la plus précise documentant le mariage du duc de Savoie ait été composée en Inde.¹⁹ Il est donc très vraisemblable que Correia, pour ce chapitre, se soit inspiré ou ait même copié le récit d'un témoin oculaire du mariage. Il est en effet beaucoup trop précis dans les dates, les noms, les us et coutumes savoyards, pour simplement rapporter un récit oral. Sa relation des noces a beau être extrêmement riche, nous privilégierons cependant l'aspect qui nous intéresse ici, celui de la rencontre entre Savoyards et Portugais et, en particulier, la question de la suite de la mariée.

Le mariage de Béatrice de Portugal d'après Gaspar Correia

Le contrat de mariage fut signé le 26 mars 1521 à Lisbonne. Près de cinq ans de négociations et plusieurs ambassades au Portugal avaient été

18. Par exemple, Correia, *Crónicas*, p. 154 rapporte que, de retour de son entrée triomphale dans la ville de Nice, Béatrice fut fort marrie d'avoir égaré un bracelet valant 5000 *cruzados*. On trouve une trace de cet incident dans l'inventaire des bijoux de Béatrice, effectué en février 1522 à Vigone, en Piémont: «il y avoit ung braccellet qui tenoit sept roses de rubis, deux roses esmailles de blanc avec ung rubys en chacune et neuf diamantz et vingt perles, qui a esté perdu a Nyce par Madame» (ASTo, *Materie politiche per rapporto all'interno, Matrimoni*, mazzo 2 di addizione, n. 9.15, fol. 4v).

19. Correia, *Crónicas*, pp. IX-X, XXIX, XXIV-XXVI, XXVIII; *Dicionário cronológico de autores portugueses*, dir. E. Lisboa, vol. I, Mem Martins 1991, p. 186.

nécessaires au duc pour obtenir enfin la main de la princesse. Les envoyés savoyards avaient en outre dû revoir leurs prétentions à la baisse en ce qui concernait les termes du contrat: au lieu de ce que le duc avait demandé, soit 300.000 ducats de dot et 100.000 ducats que l'infante devait amener en biens divers, il fut conclu que la dot de Béatrice serait de 150.000 ducats, à savoir 100.000 en argent comptant et 50.000 en objets et tissus précieux. Le roi Manuel s'engageait par contre à faire mener sa fille à Nice à ses frais.²⁰

Le 7 avril 1521 eut lieu la cérémonie du mariage par procuration, l'ambassadeur savoyard Claude de Balleyson représentant le duc. Les quatre mois suivants furent consacrés aux préparatifs pour le départ de l'infante. Une armada entière, composée de 18 à 25 navires selon les sources, fut constituée pour amener Béatrice à son fiancé; elle allait transporter un nombre considérable de passagers: les évaluations des chroniqueurs contemporains vont de 2.000 à 5.000 personnes.²¹ Les bateaux de la flotte subirent d'importantes modifications, autant somptuaires que militaires:²² en effet, l'armada allait longer le Nord de l'Afrique musulmane, puis elle devrait se ravitailler en Espagne, où une révolte des communes avait éclaté. En outre, le roi Manuel, plutôt tourné vers l'Atlantique, n'avait pas souvent l'occasion d'aller parader en Méditerranée, et il importait que la flotte amenant sa fille à Nice fît forte impression dans tous les ports où elle ferait escale.

L'armada quitta Lisbonne le 5 août 1521. D'après Correia, après avoir longé l'actuel Maroc, elle resta quinze jours à Malaga. A partir de là, la flotte demeura près des côtes pour des raisons de sécurité, puis elle s'arrêta

20. Au sujet des négociations et de la teneur du contrat de mariage, cf. entre autres Claretta, *Notizie storiche*, pp. 25-32; Aubin, *Le latin et l'astrolabe*, pp. 112-117; Naef, *La croix de Savoie*, 52 (1958), pp. 321-326; 53 (1959), pp. 35-36.

21. Resende, *Crónica*, p. 322 et Góis, *Chronica*, fol. 87v dénombrent 18 bateaux; Correia, *Crónicas*, p. 147 et Osorius, *De Rebus Emmanuelis*, p. 358 en comptent 22, tandis que Gioffredo, *Storia delle Alpi Maritime*, col. 1249 va jusqu'à 25. Cette différence s'explique certainement par le fait que certains chroniqueurs ne prenaient pas en compte les navires chargés de provisions. En ce qui concerne le nombre d'accompagnants, le chiffre de 5000 Portugais est donné par Lodovico Revelli, repris par Gioffredo, *Ibid.*, col. 1250. Une source portugaise, plus modeste, les évalue à 2000 (Correia, *Crónicas*, p. XXXVII). A titre comparatif, lorsqu'en 1439 Isabelle de Portugal quitta Lisbonne pour épouser le duc de Bourgogne Philippe le Bon, la flotte qui la mena à l'Ecluse était composée de 14 naves, sur lesquelles embarquèrent environ 2000 personnes (Sommé, *Isabelle de Portugal*, p. 32).

22. A ce sujet, cf. Barker, *Mostrar a bandeira*.

deux semaines à Alicante. Elle s'éloigna ensuite des terres pour traverser le Golfe de Narbonne et, après une nouvelle escale à Marseille, arriva à Nice le 29 septembre 1521. Le port de cette ville étant trop exposé au vent, les marins portugais lui préférèrent celui, tout proche, de Villefranche pour jeter l'ancre.²³ Après un voyage de cinquante jours, l'infante était arrivée à destination, mais les Portugais n'avaient pas mis pied à terre que déjà commençaient les problèmes.

Gaspar Correia, après quelques remarques acerbes sur les ornements – un peu trop frustes à son goût – qui avaient été déployées pour l'accueil de la princesse, relate que le duc de Savoie arriva en barque pour rencontrer sa promise, qui se trouvait toujours sur le navire amiral de la flotte. Le duc ne fit pas bonne impression aux Portugais, sa tenue, en particulier, semblant avoir provoqué leur stupéfaction; mais cela n'était qu'une brouille par rapport à l'habile manœuvre que lui prête ensuite le chroniqueur:

Le duc dit à l'infante qu'il l'implorait de lui faire la grâce de ne subir encore une mauvaise nuit en mer et qu'il fallait qu'elle dorme à terre. Elle lui répondit qu'elle ferait ce que demandait sa seigneurie, ce que ni le comte ni l'archevêque ne surent contredire, malgré le fait que le roi leur avait ordonné qu'elle ne quitte la nef sans que, d'abord, le duc n'ait signé les conventions et les contrats entre eux ordonnés; car les instructions qu'ils avaient reçues étaient que l'infante reste deux ou trois jours sur mer avant qu'elle ne débarque.²⁴

Si le contrat de mariage avait bel et bien été signé à Lisbonne, d'après Correia, quelques points – dont celui, crucial, de la suite de l'infante – devaient encore faire l'objet de négociations entre le duc de Savoie et les représentants de Manuel I^{er}, le comte de Vila Nova²⁵ et l'archevêque de Lisbonne.²⁶ Sans passer par les ambassadeurs du roi, Charles II s'était adressé directement à l'infante qui, n'osant le contrarier, avait accepté de quitter le navire le soir même. Les Portugais n'avaient plus de moyen de pression: le duc, entré en possession de sa fiancée, était désormais en position de force.

23. Correia, *Crónicas*, pp. 148-151.

24. *Ibid.*, p. 152. Je témoigne ici toute ma gratitude à Nazaré Torrão, de l'Université de Genève, et à Patricia Pacheco, qui ont eu la patience et la gentillesse de corriger ma traduction de la chronique de Gaspar Correia. Les éventuelles fautes ou imprécisions qui pourraient y subsister ne sont toutefois imputables qu'à moi seule.

25. Dom Martinho de Castelbranco, comte de Vila Nova de Portimão. A son sujet, cf. Aubin, *Le latin et l'astrolabe*, vol. III, pp. 82, 84 ss.

26. Dom Martinho da Costa. A son sujet, cf. Correia, *Crónicas*, pp. XLII-XLIV.

Le mariage fut célébré à Nice le lendemain, le 30 septembre 1521; le mécontentement des Portugais augmenta alors d'un cran. Correia rapporte en effet qu'à l'exception du comte de Vila Nova et de l'archevêque de Lisbonne, aucun Portugais ne put assister à la cérémonie.²⁷ Les festivités durèrent encore une semaine, durant laquelle eurent lieu plusieurs journées de joutes, l'entrée solennelle de Béatrice de Portugal, devenue duchesse de Savoie, dans la ville de Nice, des banquets et des bals. Correia continue à parsemer son récit de piques et de commentaires acides sur les Savoyards et le duc, jusqu'à ce qu'il décrive la journée du 7 octobre 1521, lors de laquelle le conflit éclata ouvertement. Ce jour-là, Charles II avait annoncé que les réjouissances étaient terminées, et que le départ de sa cour pour le Piémont se ferait le lendemain:

Ce même jour se répandit une rumeur selon laquelle le duc allait congédier tous ceux qui étaient venus avec l'infante, jusqu'aux dames, aux domestiques, et à ses officiers. Mais grâce aux pleurs de Béatrice et aux prières du comte et de l'archevêque, il se radoucit à cet égard, en insistant cependant sur le fait que les dames devaient congédier les femmes et les servantes qu'elles avaient amenées avec elles. Les dames s'opposèrent à cela, disant que si leurs servantes s'en retournaient au Portugal, elles s'en retourneraient aussi.²⁸

Correia ajoute que les choses se calmèrent néanmoins jusqu'au lendemain; le 8 octobre, la cour de Savoie se mit donc en route pour regagner ses quartiers piémontais. Pendant deux jours, des gentilshommes portugais qui souhaitaient accompagner l'infante en Savoie suivirent en catimini la caravane des voyageurs.

Le duc, apprenant cela, fit disposer sur les chemins des gens d'armes qui ne laissèrent pas passer les Portugais plus avant. Et ils pointaient leurs lances sur les poitrines des serviteurs de l'infante, disant que s'ils refusaient de rebrousser chemin, ils allaient le regretter. Voici donc comment se déroulèrent les adieux entre l'infante et les siens. Les femmes furent très touchées de cela, et avec de grands sanglots, elles restèrent pâmées sur les chemins. Les gentilshommes portugais les aidaient tout en les accompagnant dans leurs pleurs, et ils les ramenèrent à Nice. Tout ceci fut fait de manière à ce que personne ne reste avec l'infante, et les quelques-uns qui restèrent demeurèrent seulement trois mois, puis ils rentrèrent eux aussi au Portugal.²⁹

27. *Ibid.*, p. 153.

28. *Ibid.*, p. 156.

29. *Ibid.*

Difficile de dire si ces adieux dramatiques se déroulèrent effectivement de la sorte, l'objectivité de Correia devant être nuancée par ses manifestes sentiments anti-savoyards. L'épineuse question de la suite de Béatrice, à l'origine de ce conflit, est encore évoquée par le chroniqueur, qui relate que lors du voyage du retour,

parmi les Portugais, scandalisés et mécontents, on entendait des murmures accusant le comte et l'archevêque de ne pas avoir entièrement respecté les instructions données par le roi, à savoir de ne pas livrer l'infante sans qu'auparavant le duc ait confirmé toutes les ordonnances qu'ils amenaient, qui stipulaient qu'il devait aussi prendre, pour qu'ils accompagnent toujours l'infante, tous les serviteurs et les servantes que le roi son père ordonnait [...]. Il y eut une certaine présomption qu'à l'époque où le duc avait envoyé son ambassadeur en Portugal, il avait effectué des manœuvres secrètes pour être bien au fait de toutes les dames et serviteurs que le roi donnerait à l'infante, ainsi que de leur qualité et leur rang dans la noblesse. Les Portugais disaient que le duc en avait été mécontent, [...] mais qu'il avait tu ceci jusqu'à ce qu'il ait l'infante en son pouvoir.³⁰

Les insinuations selon lesquelles le comte de Vila Nova et l'archevêque de Lisbonne n'auraient, au détriment de l'infante, pas suivi les instructions de Manuel I^{er} sont expliquées plus loin par le chroniqueur. Si le comte de Vila Nova semble hors de cause, l'archevêque de Lisbonne aurait quant à lui pu agir avec malveillance. En effet, Correia rapporte que lors de son séjour à Nice, l'archevêque apprit de la bouche du cardinal Bonifacio Ferrero, envoyé par le pape pour marier Charles et Béatrice, qu'un chapeau de cardinal venait d'être attribué à dom Afonso, fils du roi Manuel. Or l'archevêque espérait lui-même obtenir cette dignité, et manœuvrait depuis plusieurs années pour y parvenir; le roi (qui, toujours selon Correia, était pourtant son ami) aurait usé de son influence pour que les négociations entamées par l'archevêque profitent finalement à son fils. Ecœuré d'avoir ainsi été manipulé, l'archevêque «s'impliqua alors mollement dans les affaires de l'infante»;³¹ à en croire notre chroniqueur, cette affaire altéra sa santé au point que, lors du voyage du retour, il dut être débarqué à Gibraltar où, après quelques jours, il finit par mourir «de chagrin».³²

30. *Ibid.*, pp. 156-157.

31. *Ibid.*, p. 158.

32. *Ibid.*, pp. 157-158. José Pereira da Costa, dans son introduction, développe cette affaire en s'appuyant sur d'autres sources (*Ibid.*, pp. XLII-XLIV).

Les nouvelles des problèmes diplomatiques rencontrés par les Portugais en Savoie parvinrent par voie de terre au roi Manuel I^{er} avant l'arrivée de l'armada. Correia poursuit:

Cela causa au roi beaucoup de tristesse et de chagrin, ce qu'il cacha sans rien en dire à personne, ni rien en laisser paraître sur son visage; il dissimula ses sentiments de telle façon que presque tout le monde murmurait, disant que le roi n'était même pas touché que sa fille et les belles personnes de Portugal aient été traitées avec tant de dédain en Savoie. Pourtant, le roi ressentait bien tout cela, mais il dissimula ses sentiments jusqu'à ce que n'arrive l'armada.³³

Lorsque la flotte arriva à Lisbonne, le 4 décembre 1521, le roi s'enferma aussitôt avec le comte de Vila Nova, qui lui narra par le menu la déconvenue niçoise. Manuel «apprit alors parfaitement tout ce qui s'était passé et l'on dit qu'il versa de nombreuses larmes de grande douleur et de chagrin». Le lendemain, un écuyer d'Algarve apporta au roi la nouvelle de la mort de l'archevêque à Gibraltar; «ladite nouvelle, ajoutée à l'autre, qui avait déjà entamé sa vie par un chagrin subit», porta d'après Correia un coup fatal au roi. Il tomba malade, et mourut le 13 décembre 1521.³⁴

La chronique de Correia: un témoignage fiable ?

Le récit de Gaspar Correia donne ainsi une image très négative de la Savoie. Les nombreuses piques qu'il adresse au provincialisme et au manque de lustre de la cour de Charles II étaient probablement justifiées, le duc ayant, comme on l'a dit, des moyens financiers fort inférieurs à ceux de son beau-père. Ajoutons néanmoins que souligner le faste de sa propre cour et la fadeur des autres était un lieu commun dans ce type de récits.³⁵

Qu'en est-il des accusations portées par le chroniqueur quant à l'événement de la suite de l'infante? Tout d'abord, les rumeurs rapportées par Correia selon lesquelles Charles II aurait, avant les noces, cherché à connaître le nombre de personnes qui s'établiraient en Savoie aux côtés de sa jeune épouse sont justifiées. La documentation savoyarde nous confirme que le duc avait effectivement pris cette précaution: les instructions à

33. *Ibid.*, p. 158.

34. *Ibid.*, p. 159.

35. José Vitorino de Pina Martins, dans sa préface à la chronique de Correia, relève une démarche analogue dans un récit relatant le départ de la sœur de Béatrice, Isabelle, pour la cour de Castille (*Ibid.*, p. XI).

ses ambassadeurs, qui arrivèrent à Lisbonne en février 1521, stipulaient qu'ils devaient déterminer «quelz gens et de quelle estouffe, plus quant elle pourra partir della, dans combien de jours elle pourra venir et en quel temps elle pourra arriver a Nyce. Plus quelz femmes d'estouffe elle amenera avecques elle».³⁶ Le fait que cette curiosité soit reprochée au duc est plus étonnant, car elle était inévitable dans le cadre d'un mariage princier.

Rappelons que la cour de Savoie gardait un souvenir cuisant des tracasseries occasionnés par la suite de la grand-mère de Charles II. A l'occasion de son mariage avec le duc Louis de Savoie, en 1434, Anne de Lusignan avait en effet amené de Chypre une soixantaine de personnes, les suppliques des ambassadeurs savoyards lui demandant de restreindre sa suite à un chiffre plus raisonnable étant restées lettre morte.³⁷ L'entretien de ces courtisans avait coûté très cher au duc, mais avait aussi engendré de graves conflits, qui échaudèrent durablement les Savoyards quant à l'accompagnement des épouses étrangères de leurs souverains.³⁸ Charles II avait forcément en mémoire le souvenir de cette invasion chypriote à la cour de son aïeul au moment des négociations avec le Portugal, et il n'est pas surprenant qu'il ait nourri quelque inquiétude à l'égard du personnel que son épouse allait emmener avec elle.

Vient ensuite la question du contrat. Correia implique que certains points liés au mariage devaient encore être négociés à Nice entre Charles II et les représentants du roi. Ces derniers auraient d'ailleurs reçu de Manuel I^{er}, prudent, des instructions formelles: l'infante devait demeurer à bord du navire tant que ces ultimes questions n'avaient pas été réglées. Or le duc, jouant sur sa qualité de futur époux et par conséquent sur la soumission qui lui était due de la part de sa fiancée, était parvenu à contourner cet obstacle en demandant directement à la jeune fille de quitter le bateau.

Cette ruse, qui indigna tant les Portugais, n'est pas invraisemblable. Le contrat de mariage contient plusieurs articles concernant la suite de

36. Cité par Claretta, *Notizie storiche*, p. 31.

37. L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, vol. III, Paris 1855, pp. 21-22.

38. Au sujet des conflits occasionnés par la présence des favoris chypriotes, cf. A. Barbero, *Les ligues nobiliaires pendant les dernières années d'Amédée VIII*, dans «Amédée VIII – Félix V. Premier duc de Savoie et pape (1385-1451)», dir. A. Paravicini Bagliani, B. Andenmatten, Lausanne 1992 (Bibliothèque historique vaudoise, 103), pp. 229-245; G. Castelnuovo, *Les étrangers du prince: cour, crédit et seigneurie en Savoie à la fin du Moyen Age*, dans «Revue du Nord», 84 (2002), pp. 429-452.

l'infante, mais n'aborde pas la question de ses effectifs.³⁹ On y apprend que Béatrice disposait de 15.000 ducats pour les dépenses liées à sa maison et l'entretien de ses gens; que le duc était tenu de s'impliquer dans les mariages entre les dames de la cour de son épouse et les gentilshommes de la sienne, et qu'il devait, à cette occasion, faire largesse; que si le duc venait à mourir, Béatrice et ses gens seraient libres de retourner au Portugal avec leurs possessions; enfin, que l'entourage portugais de la duchesse devait être considéré au même titre que les sujets savoyards du duc et bénéficier des mêmes privilèges. Nulle mention, donc, du nombre de Portugais devant demeurer en Savoie avec l'infante. Il est ainsi possible que la chronique de Correia dise vrai, et que le duc ait effectivement tenté d'éluder la question des accompagnants de l'infante.

Le nœud du problème ne semble d'ailleurs pas tant être la suite de Béatrice que celle de ses demoiselles d'honneur. On s'en souvient, Correia rapporte que le 7 octobre, le duc était revenu sur sa décision de renvoyer la suite de son épouse, mais qu'il s'était par contre montré intraitable en ce qui concernait les serviteurs des dames de compagnie. Selon toute vraisemblance, ces dernières étaient elles aussi accompagnées chacune de leur propre suite. Sous cet angle, on comprend peut-être mieux l'inflexibilité du duc, qui ne voulait pas, en plus du personnel de son épouse, entretenir celui de ses suivantes. Dans tous les cas, comme nous le verrons plus tard, les deux demoiselles de plus haut rang de ce groupe, Mecia de Bragançe et Maria de Noronha, avaient à la cour de Savoie leur propre petite suite, ce qui tendrait à prouver que Charles II n'avait pas été aussi radical que le prétend Correia.

Enfin, il va de soi que les assertions de Correia voulant que l'archevêque de Lisbonne et le roi de Portugal soient tous deux morts de chagrin doivent être prises avec précaution. Notre chroniqueur est ainsi le seul à lier le trépas de Manuel I^{er} au mariage calamiteux de sa fille et à la culpabilité d'avoir trahi l'archevêque de Lisbonne. José Pereira da Costa rapporte en effet que pour Damião de Góis comme pour Garcia de Resende, le roi aurait, comme nombre de Lisboètes, succombé à une encéphalite léthargique.⁴⁰

39. ASTo, *Materie politiche per rapporto all'interno, Matrimoni*, mazzo 17, «Carlo III di Savoia e l'Infanta Beatrice di Portogallo», n. 2. Claretta, *Notizie storiche*, pp. 140-152 en donne une transcription.

40. Correia, *Crônicas*, p. XLV.

Les pages que ces deux chroniqueurs ont consacrées au mariage du duc et de l'infante permettent d'ailleurs de nuancer les propos de Gaspar Correia, car l'on y chercherait en vain une once de malveillance envers Charles II et sa cour. Certes, Garcia de Resende ne parle pas du tout de la Savoie, son récit prenant fin avec le départ de l'armada pour Nice.⁴¹ Góis précise quant à lui seulement que Charles II attendait sa fiancée à Villefranche et que, craignant qu'elle ne fut fatiguée de son séjour en mer, il ordonna que le débarquement se fit sur le champ, malgré le fait que la nuit était déjà tombée. Il ajoute que les Portugais furent reçus en grande pompe à Nice.⁴²

Qu'en est-il du côté savoyard? Gioffredo, reprenant le récit de Revelli, ne tarit pas d'éloges envers les Portugais, insistant sur la splendeur de leurs tenues et s'émerveillant des animaux exotiques et autres richesses d'Inde et d'Afrique dont ils firent montre lors des festivités. Il tempère pourtant son ardeur à la fin de son récit, en précisant que les Portugais laissèrent la peste à Nice.⁴³ Gioffredo tire certainement cette dernière information de la chronique niçoise de Jean Badat, un contemporain du mariage, qui se contente de saluer en quelques lignes le faste déployé pour les noces, avant de conclure sa notice par «et dis Portogeses laisseron la peste a Nizzo et duret 7 ans».⁴⁴ Pierre Lambert de la Croix, auteur d'une chronique retraçant le règne de Charles II n'est guère plus loquace, probablement en raison de son habitude de passer comme chat sur braise sur les événements auxquels il n'assista pas. Il précise seulement que le mariage se fit «en merveilleux triumphe, tant du costé du roy de Portugal que de mon dit seigneur», mais ne peut cependant s'empêcher de déplorer l'«excessive despense» consentie par le duc pour les festivités.⁴⁵

La dissonance entre la chronique de Correia et les autres récits, tant savoyards que portugais, démontre bien les limites des sources littéraires: bien qu'elles fournissent au chercheur un luxe de détails souvent absent des autres types de documents, elles doivent cependant toujours être considérées avec prudence. Leurs auteurs ont en effet forcément des motivations qui leur sont propres: tel chroniqueur, salarié par la cour ou voulant s'y

41. Resende, *Crónica*, p. 334.

42. Góis, *Chronica*, fol. 88v.

43. Gioffredo, *Storia delle Alpi Maritime*, col. 1250.

44. E. Cais de Pierlas, *Chronique niçoise de Jean Badat*, dans «Romania», 25 (1896), p. 56.

45. Pierre Lambert de la Croix, *Mémoires sur la vie de Charles Duc de Savoie Neuvième, dès l'an MDV jusques en l'an MDXXXIX*, dans *Historiae Patriae Monumenta*, vol. III (*Scriptorum*, t. 1), Torino 1840, col. 852.

intégrer grâce à ses écrits, passera ainsi certains éléments sous silence, alors qu'un autre, plus indépendant, pourra gonfler les faits jusqu'au scandale. La chronique de Correia est d'un ton beaucoup plus libre que celles de Resende et de Góis, ce qui s'explique probablement par le fait qu'elle fut rédigée en Inde. Correia donne ainsi à Béatrice un rôle d'agneau sacrificiel, victime du ressentiment que l'un des ambassadeurs chargés de veiller à ses intérêts nourrissait envers son père le roi, victime aussi d'un époux pingre et mesquin. On peut se demander dans quelle mesure Correia, en dramatisant de la sorte le mariage de Béatrice et en lui prêtant ce qu'il présente comme un funeste destin en Savoie, ne poursuivait pas d'autres objectifs, comme celui d'adresser une critique voilée aux jugements du roi Manuel I^{er}.

3. *Les demoiselles portugaises*

N'en déplaise à Correia, qui affirmait que les quelques Portugais autorisés par les hallebardiers de Charles II à se rendre en Piémont avaient dû rentrer à Lisbonne au bout de trois mois,⁴⁶ Béatrice s'installa donc en Savoie avec une suite d'une cinquantaine de compatriotes. Que cela soit dans les sources savoyardes ou portugaises, comptables ou narratives, un groupe féminin, composé des demoiselles d'honneur de la duchesse, se démarque cependant toujours très nettement du reste de son entourage.

Les chroniques de Damião de Góis et de Garcia de Resende énumèrent longuement, nous l'avons dit, les noms des plus éminents personnages qui voyagèrent jusqu'à Nice aux côtés de l'infante. Au sein de cette masse de noms masculins émerge une liste des femmes accompagnant l'infante en Savoie. Chez les deux chroniqueurs, elles sont au nombre de treize et, à un intervertissement près, leurs noms sont donnés dans le même ordre.⁴⁷ Elles n'apparaissent plus ensuite dans les chroniques portugaises, mais on retrouve ce groupe presque à l'identique dans une source narrative émanant de la cour de Savoie.

Il s'agit d'un récit, intitulé *Adrianeo*, qui relate dans les moindres détails les réjouissances organisées pour le baptême du premier enfant de Charles et Béatrice, Adrien, né le 19 novembre 1522. Son auteur, qui fut un

46. Correia, *Crónicas*, p. 156.

47. Resende, *Crónica*, pp. 324-325, nomme Mecia de Bragance en première position et Leonor da Silva en seconde; ces deux noms sont intervertis chez Góis, *Chronica*, fol. 88v. Le reste de la liste est identique chez les deux auteurs. Cf. *infra*, n. 63.

témoin direct des événements, est très vraisemblablement un Lombard exilé en Savoie, Antonino dal Pozzo.⁴⁸ L'*Adrianeo* est divisé en quatre livres, dépeignant chacun l'une des quatre journées de festivités qui se dérouleront du 14 au 17 décembre 1522 à Ivree: le premier est dévolu au jour du baptême, le second et le troisième aux journées de joutes, et le quatrième aux discussions tenues par l'entourage de la duchesse.

Dans l'*Adrianeo*, douze Portugaises sont citées à plusieurs reprises; leurs noms correspondent, à deux exceptions près, à la liste donnée par Garcia de Resende et Damião de Góis. Onze femmes se retrouvent ainsi tant dans les deux chroniques portugaises que dans le récit savoyard. Il s'agit de Mecia de Bragance, Maria de Noronha, Maria de Menezes, Inês de Melo, Joana de Menezes, Beatriz de Mascarenhas, Francisca de la Cerda, Inês de Brito, Guiomar Cardoso, Francisca Tavares et Inês d'Aguilera.⁴⁹

Góis et Resende incluait dans ce groupe une femme beaucoup plus âgée, Leonor da Silva, qui occupait la charge de grande chambrière. Il est probable qu'elle ait été désignée pour veiller sur les demoiselles lors du voyage, puis qu'elle soit rentrée au Portugal une fois les festivités du mariage terminées. De même, nos deux chroniqueurs faisaient figurer dans leurs listes une Isabel Anriquez que l'on ne retrouve pas dans l'*Adrianeo*;⁵⁰ dans ce dernier texte est en revanche citée une Mecia de Peralta absente des chroniques portugaises.

L'*Adrianeo* nous confirme que les femmes qui avaient voyagé avec Béatrice s'étaient bel et bien installées en Savoie; nous verrons qu'elles y

48. Ce document est publié par A. Dufour, *Adrianeo: récit des cérémonies, tournois et autres réjouissances qui ont eu lieu à Ivree à l'occasion du baptême du prince Adrien de Savoie (1522)*, dans «Mémoires et documents publiés par la société savoisiennne d'histoire et d'archéologie», 9 (1865), pp. 251-437. Pour une traduction française du premier des quatre livres qui composent ce texte, cf. Th. Brero, *Les baptêmes princiers. Le cérémonial dans les cours de Savoie et Bourgogne (XVe-XVIe siècle)*, Lausanne 2005 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 36), pp. 282-339; pour plus d'informations sur l'*Adrianeo* et son auteur, cf. *Ibid.*, pp. 61-68.

49. L'onomastique portugaise étant à la fois plus complexe et plus expansive que l'italienne ou la française, prévenons d'emblée le lecteur que certaines de ces dames d'honneur ne sont pas désignées sous le même nom de famille en Savoie qu'au Portugal: Inês de Melo porte ainsi parfois le nom d'Inês de Tavora ou d'Inês de Sam Payo; Maria et Joana de Menezes peuvent être appelées de Castro; Inês d'Aguilera peut aussi porter le nom de Tavares ou d'Alvares.

50. Elle est paradoxalement la seule des dames de compagnie de l'infante à être citée par Correia, qui rapporte que lors d'un bal à Nice, elle dansa avec Béatrice; il précise en outre qu'elle était la fille de Francisco de Miranda d'Evora (Correia, *Crônicas*, p. 153).

furent mieux traitées que ne le laisse entendre le récit de Correia, qui les avait laissées «pâmées sur les chemins» du col de Tende.

Les demoiselles d'honneur de Béatrice dans l'Adrianeo

Le récit du baptême d'Adrien de Savoie nous permet de constater qu'à peine plus d'un an après leur arrivée en Savoie, les suivantes portugaises de la duchesse occupaient déjà une place très enviable à la cour de Charles II.

Le premier livre de l'*Adrianeo*, consacré au jour du baptême, le 14 décembre 1522, ne cite que deux des demoiselles portugaises: Mecia de Braganca et Maria de Noronha, comtesse de Faro, sont parmi les rares femmes à avoir une place attribuée au sein de la très masculine procession menant l'enfant à l'église.⁵¹ Mecia de Braganca joua d'ailleurs un rôle de première importance lors de la cérémonie, car c'est elle qui tint l'enfant sur les fonts baptismaux en tant que représentante de la marraine, la marquise de Montferrat.⁵² Le fait que ces deux demoiselles aient été de la sorte mises en avant n'est pas un hasard, car elles étaient, nous le verrons, d'un rang supérieur à celui de leurs compagnes.

Dans les second et troisième livres de l'*Adrianeo*, l'ensemble des Portugaises apparaît à plusieurs reprises. Le groupe est une fois cité au complet: dans sa description de la journée du 15 décembre, Antonino dal Pozzo énumère en effet les douze Portugaises qui assistent aux joutes depuis un balcon.⁵³ Chacune a droit à un qualificatif louangeur, évoquant ainsi plutôt une assemblée de muses, de grâces ou de vertus personnifiées qu'un groupe de dames de compagnie.

51. Dufour, *Adrianeo*, livre I, chapitre XVI, pp. 316-317.

52. En 1528, elle occupera d'ailleurs la même place au baptême du troisième fils de Charles et Béatrice, Emmanuel-Philibert (Brero, *Les baptêmes princiers*, pp. 61-68).

53. «[...] fra le quale me parve vedere a un novo balchone, non tropo dal solo distante, la inpubere dona Misya de Braganza, de la illustrissima principissa nipote, la honesta et piu che la romana Lucretia pudica dona Maria, contessa de Farra, in un drapeleto tute ristrete inscieme con la casta et semiceleste dona Beatrice Mascharegna. In un altro eminente loco, la gratiiosa dona Francischa da la Cerda, la gentille dona Agnese de Brito, la faceta dona Agnese de Tavora, la piacevole signora Guimar Cardoxa, la discreta dona Johanna de Crasto, la bellissima dona Francischa de Tavarria, la prudentissima dona Maria de Menesses, la acorta signora Agnexe de Ghilera, la faconda signora Misya de Peralta, et tute le gia dite con la illustrissima, de Lusitania in Italia il mare varchorno, quando al novo connubio se vene a copullare». (Dufour, *Adrianeo*, livre II, chapitre VI, pp. 332-333).

Le soir même, l'une des Portugaises, Inês de Brito, fut chargée de remettre sa récompense au vainqueur des combats de la journée. Après s'être inclinée devant le duc et la duchesse, elle remit à Gaspard de Saint-Martin, seigneur de la Val d'Isère, un anneau orné de gemmes, non sans lui adresser un compliment dans un sabir d'italien mâtiné de portugais.⁵⁴ Ce dernier lui adressa une réponse des plus courtoises, la priant de garder l'anneau en souvenir de lui, ce qu'accepta la rougissante demoiselle.

Le lendemain 16 décembre, après de nouvelles joutes, les époux ducaux se retirèrent pour dîner dans leurs appartements respectifs; Antonino dal Pozzo assista au repas de la duchesse, dont il décrit le cérémonial. En face de Béatrice, assise sur deux coussins devant une table basse, étaient agenouillées trois des demoiselles portugaises. Lorsque les écuyers amenèrent les mets dans la pièce, ils les remirent à Francisca de la Cerda, qui les passa à sa voisine, Beatriz de Mascarenhas. Cette dernière découpa les aliments, les arrangea sur un plat d'argent et présenta son repas à la duchesse. Lorsque celle-ci eut terminé de manger, Inês de Brito retira le plat et le tendit aux écuyers. Une quatrième Portugaise, Maria de Noronha, était quant à elle chargée de présenter à la duchesse la coupe de cristal dans laquelle le vin serait servi.⁵⁵

Le repas terminé, on dansa, puis un prix fut à nouveau remis au meilleur jouteur de la journée. Il s'agissait ce soir-là de Bartolomeo della Stria, qui reçut un anneau valant 400 écus des mains de Francisca de la Cerda, non sans que cette dernière lui ait adressé un discours congratulatoire. Comme le vainqueur de la veille, celui du jour refusa l'anneau pour l'offrir en lieu et place à la demoiselle qui le lui présentait.⁵⁶

Le dernier livre de l'*Adrianeo* est enfin exclusivement consacré aux demoiselles portugaises. Antonino dal Pozzo rapporte que la duchesse Béatrice décida que la journée du 17 décembre serait employée à débattre de sujets sérieux. La comtesse de Challant,⁵⁷ seule femme non-portugaise mentionnée dans ce chapitre, proposa alors que l'on parle de géographie et de cosmographie. Une à une, neuf des demoiselles de la duchesse se levèrent et prirent la parole: Maria de Noronha évoqua ainsi les divisions du globe terrestre et les propriétés des vents; Beatriz de Mascarenhas parla de l'Asie, Francisca de la Cerda de l'Europe, Inês de Brito de l'Afrique; les îles de la

54. *Ibid.*, chapitre XVI, p. 346.

55. *Ibid.*, livre III, chapitre XII, pp. 380-381.

56. *Ibid.*, chapitre XIV, pp. 382-384.

57. Bianca Maria Gaspardone. A son sujet, cf. Brero, *Les baptêmes princiers*, p. 400.

Méditerranée furent ensuite décrites par Inês de Melo, celles de l'Atlantique par Guiomar Cardoso et celles de l'Océan Indien par Joana de Menezes; Francisca Tavares aborda ensuite la division de la terre en sept climats. Les thèmes liés à la géographie ayant été épuisés, la dernière à parler, Maria de Menezes, raconta une longue histoire dépeignant les tribulations amoureuses d'une princesse anglaise.⁵⁸ Cette série d'exposés terminée, l'assistance alla dîner; à table, la conversation porta sur les différences séparant l'amour de la passion, deux sentiments dont la définition fut donnée par la comtesse de Challant. Une dixième Portugaise, Mecia de Peralta, qui ne s'était jusque-là pas encore exprimée, apporta enfin une conclusion aux débats.⁵⁹

Ne manquent que deux Portugaises pour que le groupe des douze demoiselles soit complet: effectivement, ni Mecia de Bragance, ni Inês d'Aguilera ne prirent la parole, probablement dispensées tant par leur âge que par leur qualité. Mecia, celle parmi les compagnes de Béatrice dont le rang était le plus élevé, était alors très jeune; Inês d'Aguilera, qui avait été nourrice de l'infante, était quant à elle bien plus âgée et d'extraction beaucoup plus modeste que les demoiselles.

La teneur des propos géographiques des suivantes de la duchesse est somme toute assez décevante. Elles ne disent pas un mot sur la découverte de l'Amérique (rappelons que nous sommes tout de même en 1522), et ni la Savoie ni le Portugal ne font l'objet d'une description particulière. Le contenu de ces exposés semble tout droit tiré de la tradition encyclopédique, malgré le soin que les demoiselles prennent à justifier l'origine de leurs informations, en donnant en préambule à leur discours des explications telles que «Je ne connais ni Ptolémée, ni Strabon, mais d'après ce que j'ai entendu, dans la maison de mon père, de la bouche d'un vieil homme qui avait parcouru l'Orient durant sa jeunesse...»⁶⁰ ou en prétendant tenir leurs informations «d'un docte maître d'école qui enseignait la grammaire à mes frères».⁶¹ On peut d'ailleurs se demander si ces savants propos furent réellement tenus par les demoiselles; il est probable qu'ils émanent plutôt d'Antonino dal Pozzo.

Si ces mentions des demoiselles portugaises dans l'*Adrianeo* peuvent à première vue paraître anecdotiques, elles révèlent pourtant que ces der-

58. Dufour, *Adrianeo*, livre IV, chapitres II- X, pp. 387-425.

59. *Ibid.*, chapitres XI-XIII, pp. 425-429.

60. *Ibid.*, chapitre III, p. 389.

61. *Ibid.*, chapitre IV, pp. 391-392.

nières occupaient à la cour de Savoie une place de choix. Dans ce récit, Antonino dal Pozzo cite en effet nommément plus d'une centaine de gentilshommes de la cour de Charles II, certains à de nombreuses reprises. Il n'en va pas de même pour les femmes: cinq Savoyardes, appartenant pourtant aux plus illustres familles du duché, sont furtivement nommées; en revanche, le groupe des douze Portugaises est plusieurs fois évoqué, et les propos de neuf d'entre elles occupent un livre entier. L'auteur leur donne ainsi une place prépondérante dans son récit, en insistant sur leur beauté, leur grâce et leurs connaissances, et en les présentant comme une indivisible entité féminine. A en croire ce récit, quatorze mois après le mariage de Charles et Béatrice, les femmes de l'aristocratie savoyarde étaient ainsi complètement éclipsées par leurs consœurs portugaises. Cette constatation se vérifie dans les faits.

Les demoiselles portugaises à la cour de Charles II

Ce groupe féminin, présenté comme parfaitement homogène dans l'*Adrianeo*, ne l'était en réalité pas complètement: on peut en effet distinguer une hiérarchie parmi les suivantes de la duchesse.

Une première catégorie consisterait en celle des parentes de Béatrice. Deux des demoiselles, Mecia de Bragance⁶² et Maria de Noronha,⁶³

62. Aussi appelée Mencie ou Michelle dans les sources savoyardes et Maria de Lancastre dans les généalogies, Mecia de Bragance était fille de Dinis de Portugal, duc de Bragance, et de Beatriz de Castro Osorio, comtesse de Lemos. Elle était très jeune à l'époque du mariage de Béatrice (l'auteur de l'*Adrianeo* la qualifie d'«inpubere»). Elle bénéficiera à la cour de Savoie d'un revenu de 400 écus. En 1528, Mecia épousa René de Challant, maréchal de Savoie. Béatrice lui constitua à cette occasion un dot de 10.000 écus d'or. Ils eurent deux filles, Isabelle et Philiberte. Mecia mourut à Milan le 3 septembre 1558 (Barbero, *Il ducato di Savoia*, pp. 242-243, 319, n. 117; L. Vaccarone, *Scritti sui Challant*, Aosta 1967, p. 32; Claretta, *Notizie storiche*, pp. 124-125; Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 115).

63. Nommée Lorronha ou Loregna dans les sources savoyardes, Maria de Noronha était fille de Sancho de Portugal-Noronha, troisième comte d'Odemira et deuxième comte de Faro, et de Francisca da Silva. Sa grand-mère maternelle, Leonor da Silva, avait elle aussi participé au voyage de Portugal en Savoie en tant que grande chambrière de la duchesse. Maria épousa Bertolino di Mombello, comte de Frossasque, grand maître d'hôtel de Charles II. Elle est citée dans le testament de Béatrice de Portugal, et par conséquent toujours vivante à la fin de l'année 1537 (Barbero, *Il ducato di Savoia*, pp. 242-243; Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 110-111, 115-116; Cais de Pierlas, *Le tombeau de Béatrice de Portugal*, p. 888).

étaient de sang royal et recevaient un traitement différent de celui de leurs compagnes. Lorsque la suite féminine de Béatrice est évoquée, les sources portugaises comme savoyardes commencent toujours leur énumération par leurs deux noms, Mecia ayant la préséance sur Maria. Elles étaient toutes deux apparentées à l'infante: le père de Mecia, le duc Dinis de Bragance, était le neveu du roi Manuel; il était aussi le cousin de Sancho de Noronha, père de Maria. Ce lien familial, plus proche dans le cas de Mecia, s'illustre dans le fait que Béatrice de Portugal aimait à l'appeler «ma niéce»; plus tard, son fils, le duc Emmanuel-Philibert, la désignera sous le nom de «ma cousine». ⁶⁴ Leur rang supérieur valait à Mecia et Maria le privilège d'avoir elles-mêmes une petite suite, la première ayant même son propre maître d'hôtel. Béatrice leur fit épouser deux hommes parmi les plus puissants du duché, tous deux chevaliers de l'ordre de l'Annonciade.

La seconde catégorie, qui comprend l'essentiel des effectifs du groupe des Portugaises, pourrait être définie comme celle des dames d'honneur ou dames de compagnie de la duchesse Béatrice. Elles appartenaient à la haute aristocratie portugaise et lorsqu'elles arrivèrent à Nice en 1521, elles étaient toutes jeunes et à marier. Il est difficile de déterminer les préséances qui régnaient entre elles: elles portaient toutes, sauf Guiomar Cardoso, le titre de *dona*. Une indication de leur rang aurait pu être donnée par la place qu'occupe leur nom dans les énumérations de la suite de Béatrice, mais si les listes des deux chroniques portugaises donnent la même séquence, cette dernière ne coïncide pas avec celle donnée à deux reprises par l'auteur de l'*Adrianeo*. ⁶⁵

A l'exception de Mecia de Peralta, pour laquelle nous n'avons pas trouvé trace d'un éventuel époux, toutes les demoiselles portugaises se marièrent en Savoie. La duchesse Béatrice, suppléant leurs parents restés au pays, se chargeait non seulement de leur trouver un parti avantageux, mais aussi de leur fournir une dot. Quatre d'entre elles, Beatriz de Mascarenhas, ⁶⁶

64. Barbero, *Il ducato di Savoia*, p. 243.

65. Góis, *Chronica*, fol. 88v et Resende, *Crónica*, pp. 324-325 donnent la séquence suivante: Maria de Menezes, Isabel Anriquez (n'apparaît pas dans les sources savoyardes), Inês de Melo, Joana de Menezes, Beatriz Mascarenhas, Francisca de la Cerda, Inês de Brito, Guiomar Cardoso, Francisca Tavares, Inês d'Aguilera. Dans Dufour, *Adrianeo*, livre II, chapitre VI, pp. 332-333 et livre IV, chapitres II- X, pp. 387-425, les demoiselles sont à deux reprises présentées comme suit: Beatriz Mascarenhas, Francisca de la Cerda, Inês de Brito, Inês de Melo/Tavora, Guiomar Cardoso, Joana de Menezes/Castro, Francisca Tavares, Maria de Menezes/Castro, Inês d'Aguilera, Mecia de Peralta (absente des sources portugaises).

66. Dotée en partie par la duchesse, en partie par sa mère, Beatriz épousa, avant 1526,

Inês de Brito,⁶⁷ Francisca de la Cerda⁶⁸ et Inês de Melo,⁶⁹ épousèrent des seigneurs piémontais ou lombards. Guiomar Cardoso⁷⁰ se maria avec un

Riccardo IV Tizzoni, comte de Crescentino. Elle connut un destin tragique: son mari, apparemment un fiefé despote, ulcéra tant ses sujets qu'une conspiration s'organisa pour mettre fin à ses exactions. En février 1529, un groupe de conjurés, aidé de la population, s'introduit nuitamment dans le château des Tizzoni et massacra les gardes, le comte, son épouse portugaise ainsi que leurs enfants. Dans son testament, en 1537, Béatrice de Portugal ordonna la construction d'une chapelle et d'un tombeau pour Beatriz Mascarenhas, dont elle avait hérité (Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, p. 111, 116; Sousa Viterbo, *O dote de D. Beatriz de Portugal*, VI (1908), p. 126; Cais de Pierlas, *Le tombeau de Béatrice de Portugal*, p. 888; G. Claretta, *Spigolature sul Regno di Carlo III Duca di Savoia*, «Archivio storico italiano», XXIII (1876), pp. 265-268).

67. Inês de Brito était fille de Jorge de Brito, grand échanson de Manuel I^{er}. Dotée par Béatrice, elle épousa Carlo di Mombello, fils d'un premier lit du comte de Frossasque Bertolino di Mombello; ce dernier avait épousé une autre demoiselle portugaise, Maria de Noronha. Elle était toujours vivante en 1537, car Béatrice la mentionne dans son testament (Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 116; Cais de Pierlas, *Le tombeau de Béatrice de Portugal*, p. 888).

68. Francisca de Lacerda, ou la Cerda, était selon Doublet fille de Ruy Diaz Pereira. Elle épousa le marquis Gian Giacomo d'Incisa; sa dot fut payée par Béatrice. En 1537, elle figure dans le testament de cette dernière, ainsi que sa fille, Charlotte d'Incisa (Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 116; Barbero, *Il ducato di Savoia*, p. 243; Cais de Pierlas, *Le tombeau de Béatrice de Portugal*, p. 888).

69. Fille de Fernão Vaz de Sam Payo (aussi orthographié São Payo ou Sampaio), seigneur de Vila Flor, et de Leonor de Tavora, Inês est appelée de Melo dans les sources portugaises et de Tavora dans les sources italiennes. En 1537, elle figure dans le testament de Béatrice en tant que veuve du comte Pietro di Botigella, aux côtés de leur fille Arcangela (Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 116; Cais de Pierlas, *Le tombeau de Béatrice de Portugal*, p. 888).

70. Guiomar Cardoso, appelée Guigonne en Savoie, était fille de Gonçalo Cardoso et de Maria Rodrigues Pereira. Le 19 décembre 1522, soit deux jours après la fin des festivités du baptême d'Adrien de Savoie, Guiomar épousa à Ivree Bertrand de Lucinge, chambellan, conseiller, et capitaine des gentilshommes du duc; il mourut avant 1530. Selon S. Guichenon, ils eurent un fils, Charles, et deux filles, Béatrix et Marie. D'après Doublet, Guiomar épousa un Portugais établi en Savoie, Simão Correia, contrôleur des dépenses de la duchesse. Ils auraient eu au moins un fils, Pierre-Alvares. Il est en effet possible que Guiomar, suite à la mort de Bertrand de Lucinge, ait pris un second époux. Elle fut gouvernante des enfants de Béatrice de Portugal, et mourut probablement avant 1531. Dans le testament de la duchesse, on trouve une Béatrix et un Jacques d'Alemos de Lucinge, sans aucun doute les enfants de Guiomar, ce qui est moins sûr en ce qui concerne la Catherine Correia qui y figure aussi (Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 116; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, III, Bugey, pp. 139-140; E.-A. de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. II, Grenoble, 1878, p. 347; Barbero, *Il ducato di Savoia*, pp.

seigneur du Bugey puis peut-être en secondes noces avec un Portugais. Maria de Menezes⁷¹ épousa l'un de ses compatriotes, qui avait aussi fait le voyage de Lisbonne à Nice en 1521; quant à Joana de Menezes,⁷² si on sait qu'elle prit un époux en Savoie, on ignore son identité.

Ce groupe, que les sources savoyardes qualifient de «filles d'honneur», puis, au fur et à mesure des mariages, de «dames et demoiselles d'honneur»,⁷³ constituait dans une certaine mesure la garde rapprochée de la duchesse Béatrice. Cette dernière, plus d'un an après son arrivée en Savoie, n'avait pris à son service qu'une demoiselle indigène, Blanche de Saluces. Au fil du temps, elle intégra dans sa suite sept ou huit demoiselles d'honneur savoyardes ou piémontaises, mais ces dernières ne bénéficièrent jamais du même traitement que leurs consœurs portugaises, comme en témoigne leur salaire: les premières étant payées 50 écus et désignées dans les documents comptables sous leur nom de famille seul («La Thiret»), tandis que les secondes bénéficiaient d'un salaire de 75 écus, et voyaient leur nom complet figurer dans la documentation.⁷⁴

Une dernière catégorie enfin, que nous pourrions définir comme affective, était composée d'Inês d'Aguilera⁷⁵ et de Francisca Tavares,⁷⁶ une

214-215; Cais de Pierlas, *Le tombeau de Béatrice de Portugal*, p. 888).

71. Tout comme la Maria qui suit, à laquelle elle était certainement apparentée, Joana est appelée de Menezes dans les sources portugaises et de Castro dans les sources savoyardes. Elle épousa l'un de ses compatriotes qui avait aussi été du voyage de 1521, Pedro Alvares Correa, écuyer de Béatrice. A l'occasion de leur mariage, la duchesse, outre une dot de 2000 écus, fit au couple un don de 1000 écus (Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 116; Barbero, *Il ducato di Savoia*, pp. 240-241).

72. Appelée Joana de Menezes dans les sources portugaises et Joana de Castro dans les sources savoyardes, Joana reçut de la duchesse Béatrice une dot de 3000 écus d'or à son mariage (Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 116).

73. Barbero, *Il ducato di Savoia*, p. 244.

74. *Ibid.*, p. 245.

75. Inês d'Aguilera, aussi nommée Tavares ou d'Alvares, est souvent désignée par le qualificatif d'«ama» dans les sources. Issue de la petite noblesse portugaise, elle épousa Sancho Tavares, qui la laissa veuve en 1511. Ils eurent quatre filles dont une, Francisca, accompagna sa mère en Savoie. Inês bénéficiait d'une pension de 15.000 *reaes* de la couronne portugaise; elle demanda au roi Jean III de la transmettre à Francisca, afin qu'elle serve à payer sa dot. Inês semble s'être remariée en Savoie avec Carlo Baratta, docteur en loi et collatéral du conseil du duc. Elle mourut en 1529 (Sousa Viterbo, *O dote de D. Beatriz de Portugal*, VII (1909), pp. 110-115, 124, 128; Barbero, *Il ducato di Savoia*, pp. 243, 245).

76. Dotée par la duchesse, Francisca Tavares épousa Jean de Duingt, baron de la Val d'Isère et seigneur de Combefort, capitaine des archers du duc. Avec sa fille, Jeanne Ma-

mère et sa fille. Inês avait été la nourrice de Béatrice, Francisca était par conséquent la sœur de lait de l'infante. Bien qu'Inês d'Aguilera n'appartienne, de fait, qu'à la petite noblesse portugaise, son ascendant sur l'infante lui donna accès à d'importantes prérogatives. Elle occupait à la cour de la duchesse la charge de «femme de chambre et de garde-robe», qui lui valait la préséance sur les dames d'honneur et un salaire de 150 écus. A la mort d'Inês, Béatrice transmit cet office à Francisca, déjà gouvernante des enfants ducaux. Comme Mecia de Bragança et Maria de Noronha, toutes deux mariées, ne résidaient alors plus à la cour, Francisca prit leur place en tant que première dame de la suite de la duchesse.⁷⁷ Les origines de Francisca étaient pourtant bien plus humbles que celles des demoiselles d'honneur; Georges Doublet, peut-être pour cette raison, l'exclut d'ailleurs du groupe des suivantes de Béatrice.⁷⁸ Sa carrière à la cour de Savoie prouve cependant que les affections personnelles de la souveraine pouvaient prendre le pas sur le rang de ses courtisans.

Les demoiselles de la duchesse: une famille de substitution?

Béatrice avait seize ans lorsqu'elle quitta la cour de Manuel I^{er} pour épouser Charles II. Correia décrit les adieux déchirants qu'elle fit à son père, ses frères et sa sœur, avant que l'armada qui devait l'amener à Nice ne lève l'ancre.⁷⁹ Extrapolation du chroniqueur, lieu commun, stratégie pour émouvoir le lecteur? Probablement. Il est risqué de spéculer sur la vie affective et les émotions d'individus dont nous sommes séparés par près de cinq siècles; on peut cependant hasarder que malgré l'étiquette, malgré la raison d'Etat, quitter Lisbonne et les siens pour les Alpes et un époux inconnu qui avait plus du double de son âge dut être une épreuve pour l'infante.

La sélection par Manuel I^{er} des compagnes de sa fille répondait sans doute avant tout à des impératifs stratégiques, liés aux familles auxquelles elles appartenaient. Le fait d'arriver en Savoie avec sa nourrice, sa sœur de

réchal de Combefort, elle figure en 1537 dans le testament de Béatrice de Portugal, qui lui adresse un legs particulier de 2000 écus (*Ibid.*, pp. 243-244; Cais de Pierlas, *Le tombeau de Béatrice de Portugal*, p. 888; Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, pp. 111, 116; Sousa Viterbo, *O dote de D. Beatriz de Portugal*, VII (1909), p. 113; Brero, *Les baptêmes princiers*, p. 425).

77. Barbero, *Il ducato di Savoia*, pp. 243-244.

78. Doublet, *Le mariage du duc de Savoie*, p. 111.

79. Correia, *Crónicas*, p. 148.

lait, deux cousines au second degré et des compatriotes de son âge dut certainement néanmoins adoucir l'exil de la princesse. Après tout, les suivantes de Béatrice, elles aussi, subissaient un déracinement, et leur destin commun créa probablement de forts liens entre la souveraine et ses compagnes.

De fait, tout au long de son règne, la duchesse aura à cœur les affaires de ses dames de compagnie: elle écrira par exemple à son frère le roi Jean III pour le presser de régler les affaires immobilières de sa nourrice, participera largement à la dotation de ses demoiselles et intriguera pour leur faire épouser les meilleurs partis du duché. L'attachement de Béatrice envers les femmes qui vécurent à ses côtés en Savoie est enfin éloquemment illustré par son testament, qui date du 29 novembre 1537: non seulement elle recommande au duc ses dames et demoiselles d'honneur, et le prie de faire reconduire au Portugal celles qui l'auraient souhaité, mais elle constitue en plus des legs importants à leur attention et à celle de leurs filles. On y retrouve ainsi, seize ans après leur arrivée en Savoie, toutes mariées ou veuves, Francisca de la Cerda, Maria de Noronha, Francisca Tavares, Inês de Melo, Inês de Brito, mais aussi d'autres Portugaises, qui s'établirent probablement à la cour de Savoie dans les années qui suivirent le mariage de Béatrice et du duc.

Les demoiselles portugaises s'implantèrent ainsi durablement en Savoie, en occupant une place de premier rang aux côtés de la duchesse. Les favoris chypriotes d'Anne de Lusignan avaient, en leur temps, marqué par leurs intrigues les esprits savoyards; sous le règne de Charles II, point de scandale lié aux courtisans masculins de son épouse. Les Portugais au service de la duchesse sont, en fait, étonnamment discrets; comme le démontre l'exemple de l'*Adrianeo*, ce furent surtout les Portugaises qui occupèrent, à la cour de Charles II et Béatrice, une position enviable. L'infante de Portugal devenue duchesse de Savoie utilisa tout au long de sa vie le pouvoir qui était le sien pour garder sous son aile ses compatriotes, avec une prédilection marquée pour ses compagnes féminines. Le fait qu'elle n'oublie jamais leurs intérêts, qu'ils se situent en Savoie ou au Portugal, illustre aussi l'existence de véritables réseaux féminins et d'une solidarité à toute épreuve dans l'exil.